



Rapport d'activités 2016 - 2017

Table des matières

Rapport du Comité cantonal

Préambule	3
Rapport d'activité	10
Communication	12
Relations et échanges	16

Instances internes

Conférence des présidents	20
---------------------------	----

Associations professionnelles

AVEP1	21
AVEP2	23
AVES	25
Rythmique-Vaud (SVASPRYJAD)	27
AVEAC	29
AVMD	31
AVEPS	33
AVMES	34
AVESAC	37

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV	41
Intersyndicale des Profos	42

Rapport du secrétariat général

43

Quelques photos de l'année écoulée

45

Rapport d'activité du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise

Préambule

Les trois cycles à nouveau représentés. Enfin !

Durant cette année, un important travail a été fourni par six collègues membres de la SPV pour organiser une nouvelle association du cycle 2. Le mercredi 22 mars la nouvelle association professionnelle SPV du cycle 2 était créée.

La Société pédagogique vaudoise avait initié la création de cette nouvelle association il y a deux ans. En premier lieu, elle avait invité les collègues à une matinée consacrée aux particularités de ce cycle. En effet, le cycle 1 représente l'entrée dans l'univers scolaire et le cycle 3 celui de sa sortie vers le monde professionnel ou gymnasial. Le cycle 2, au cœur même du parcours scolaire se doit quant à lui de relever aujourd'hui un grand nombre de défis tant syndicaux que pédagogiques.

Lors de la matinée du 5 mars 2016, une vingtaine de collègues se sont réunis à Vevey afin d'évoquer les thématiques de ce cycle. Plusieurs questions ont été débattues entre les enseignants de 5-6 et 7-8 : les langues au cycle 2, la formation des maîtres, le type d'enseignement, l'évaluation ? Quel encadrement pour les élèves en difficulté ? Assistons-nous à une « secondarisation » des 5-6 ? À une « primarisation » des 7-8 ? Quelle maîtrise de classe en 7-8 avec la LEO ? Comment pratiquer l'intégration et/ou l'école inclusive dans ce cycle ? Quid des nouveaux moyens d'enseignement romands ? Comment défendre le statut des temps partiels ? Quelle gestion du temps hors présence des élèves ?

Suite à cette matinée, six collègues (trois du 5-6P et trois du 7-8P) ont constitué un groupe de travail qui a décidé de proposer aux membres SPV des résolutions au plus proche des réalités du terrain :

- *Du temps et des moyens pour introduire les moyens d'enseignement romands au cycle 2 ;*
- *L'enseignement différencié et ses conséquences pour l'évaluation : de la clarification s'il vous plaît !*
- *Pour un équilibre entre apprentissages et évaluations.*

Ces trois résolutions ont donc été débattues lors de l'assemblée générale constitutive du 22 mars 2017 à Prilly et seront présentées au

Département. De plus, plusieurs thématiques ont été soulevées durant cette rencontre. Ces éléments devront être repris par le futur comité.

Ainsi, la création immédiate d'un comité dynamique est apparue comme une évidence. Quatre membres SPV ont décidé de se lancer dans l'aventure : Camille Kaeser (présidente), Fabienne Delacoste, Céline Maurer et Olivier Moeri.

Le Comité cantonal est heureux de constater que la Société pédagogique vaudoise est restructurée et tous les cycles sont organisés en associations.

LEO : Premier bilan et mesures d'amélioration

Le 14 septembre 2016, la LEO passait son premier examen. Le bilan du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) était globalement positif hormis pour la Voie générale (VG). Selon le DFJC, la VG doit bénéficier d'ajustements et des thèmes liés à cette voie doivent être approfondis. La SPV, dans son communiqué de presse, a exprimé sa surprise de constater l'important écart entre le bilan institutionnel et le ressenti du terrain. Simultanément, la cheffe du Département a mis sur pied un groupe de travail (GT LEO) pour que des modifications puissent être apportées à la LEO. Lors des travaux de ce GT – constitué des associations professionnelles des enseignants, des doyens, des directeurs ainsi que des parents –, les représentants de la SPV ont défendu et proposé des mesures poursuivant à moyen ou long terme les objectifs SPV suivants :

- augmenter le temps « groupe classe » en VG ;
- augmenter le temps des élèves avec le maître de classe pour les élèves de VG ;
- clarifier l'utilisation et le rôle du programme personnalisé ;
- apporter un soutien spécifique aux élèves en difficulté ;
- faciliter l'apprentissage des langues étrangères ;
- augmenter l'enveloppe pédagogique ;
- soulager les enseignants des tâches administratives non pédagogiques pour qu'ils se concentrent sur leur enseignement.

Durant les premières séances, le GT LEO s'est essentiellement penché sur les problématiques des années 9-11S. Il est vrai que le secondaire I doit connaître des mesures immédiates afin de simplifier son organisation tant pour les élèves que pour les enseignants. Toutefois, les représentants de la SPV ont demandé, et ceci dès la première séance du GT LEO, que les problématiques du primaire soient également traitées dans le bilan. Comme relevé dans le communiqué de presse de la SPV, « [le] bilan ne devra pas occulter les défis des degrés primaires, notamment l'orientation en 8P et les effectifs de

classes au cycle I ». Par ailleurs, la publication de l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) présente d'intéressantes conclusions et propositions relatives à l'orientation qui peuvent nourrir les discussions.

En mars 2017, le Conseil d'État, suite aux travaux du GT LEO, a annoncé des adaptations du règlement de la LEO. Les mesures répondent à l'un des objectifs défendus par les représentants de la SPV (*Augmenter le temps des élèves avec le maître de classe pour les élèves de VG*). Ainsi, dès 2017, il y aura deux périodes de *Formation générale* non soumises à l'évaluation. La SPV a milité pour que ces deux périodes soient données par le titulaire de classe afin de renforcer la maîtrise de classe.

D'autres thématiques devront encore être traitées. Il s'agit notamment de questionner, tant pour le primaire que pour le secondaire, l'utilisation de l'enveloppe pédagogique, les effectifs de classe, la formation des enseignants et de clarifier le programme personnalisé. La SPV salue ces premières mesures qui devraient permettre notamment de renforcer la maîtrise de classe et répondre aux demandes des associations professionnelles ainsi qu'à celles du terrain. Ce n'est que le premier pas. Il faudra analyser l'impact réel de ces modifications. Dès lors, la SPV demande un examen de ces mesures en novembre 2017 tant quantitativement que qualitativement.

LPS, encore en attente...

La Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) est toujours suspendue en raison d'un recours au Tribunal fédéral et peu d'avancées sont à constater. En avril 2017, la cheffe du Département annonçait que la LPS ne serait pas en vigueur pour la rentrée 2017-2018. Toutefois, au mois de mai, le Règlement d'application de la LPS a été mis en consultation. La SPV, après avoir consulté ses associations professionnelles, y a répondu. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la SPV.

Malgré cela et même si la Loi n'est pas encore formellement en vigueur, des collègues rencontrent de réelles difficultés sur le terrain lors de certaines intégrations ou au niveau du temps de mise en œuvre de l'aide attendue. Un travail important devra être fait afin de définir au mieux la faisabilité de certaines intégrations. Par ailleurs, la question financière est toujours au centre des débats. Même si le budget 2017 présente une augmentation de 67 ETP pour le SESAF, les retours du terrain indiquent que certaines situations sont bloquées en

raison d'un budget déjà épuisé. La SPV continuera de se battre pour une réelle politique des besoins et non des moyens.

Mesures socio-éducatives

Lors de l'AD SPV 2016, les délégués SPV avaient adopté une résolution pour la création d'une enveloppe spécifique relative aux mesures socio-éducatives. En effet, la SPV avait remarqué que des projets pédagogiques étaient destinés exclusivement au traitement des mesures socio-éducatives. Or, pour la SPV, cette thématique ne doit pas être financée par des projets pédagogiques ou par l'enveloppe pédagogique.

Dans la résolution adoptée, le Comité cantonal SPV devait également défendre un concept global pour l'utilisation de cette nouvelle enveloppe. Toutefois, afin d'être plus proactive sur ce dossier et suite au contexte politique, la SPV a demandé également la création d'un groupe de travail inter-services afin de traiter rapidement cette thématique. Ce groupe était constitué de la collaboratrice personnelle de la cheffe du DFJC, de la responsable d'unité de la direction pédagogique de la DGEO, du président de la SPV accompagné par deux membres du Comité cantonal, du chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'aide à la formation, du chef du Service de protection de la jeunesse, d'un responsable chargé de l'évaluation des milieux d'accueil de l'unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées au SPJ, ainsi que de l'adjoint du chef du SPJ.

L'objectif de ce GT était de mettre sur pied un concept intégrable dans la procédure budgétaire 2018 pour développer les prestations socio-éducatives en milieu scolaire.

La SPV espère que le rapport de ce GT sera publié d'ici la fin de l'année scolaire 2016-2017 et souhaite vivement que le budget 2018 intègre d'ores et déjà des ressources financières pour cette thématique ô combien importante.

Pour rappel, la SPV souhaite :

- que le budget prévu pour les projets pédagogiques reste intact ;
- que le budget soit exclusivement dévolu aux projets pédagogiques ;
- qu'une nouvelle ligne budgétaire soit créée pour le financement des projets relatifs à des mesures socio-éducatives ;
- que ces derniers soient construits avec l'équipe enseignante de l'établissement.

Des GT en veux-tu, en voilà

En automne, la cheffe du Département, Mme Anne-Catherine Lyon, annonce finalement ne pas vouloir se représenter pour un quatrième mandat. Ce nouveau contexte politique impose un rythme effréné de négociations et de dossiers à boucler. En effet, Mme Lyon a eu à cœur de clore un grand nombre de chantiers ouverts avant son départ. Dès lors, plusieurs groupes de travail ont été mis sur pied dans lesquels la SPV a été très active :

- GT LEO ;
- mesures socio-éducatives ;
- aides à l'enseignant ;
- décision 117 relative aux praticiens formateurs ;
- décision 153 relative aux formations complémentaires ;
- entrée dans la profession ;
- revalorisation des doyens.

2017, année électorale

La Société pédagogique vaudoise a voulu interroger les candidat-e-s au Conseil d'État. Pour ce faire, le Comité cantonal SPV a choisi quatorze questions fermées afin de connaître les positions de chaque candidat-e sur certaines thématiques. La SPV a donc participé, à sa façon, aux élections.

Le Comité cantonal SPV a posé les questions suivantes :

Êtes-vous favorable...

- à une nouvelle formation des enseignants généralistes en 5 ans ?
- à ce que tous les enseignants bénéficient des mêmes conditions de travail ? (salaire, temps d'enseignement)
- à la formalisation d'un entretien d'appréciation des enseignants ?
- à ce que les enseignants évoquent en classe, si la situation se présente, leur orientation sexuelle ?
- à l'abandon des notes pour les matières créatives (ACM-ACT, musique, arts visuels) ?
- à une durée hebdomadaire maximum, adaptée aux degrés scolaires, pour les devoirs à domicile ?
- au remplacement des livres pour les élèves par des cartables numériques (tablette tactile numérique du type iPad, Galaxy Tab...) ?
- à un tronc commun, à terme, pour toute la scolarité obligatoire ?
- à l'abandon de l'examen du certificat de fin d'études secondaires ?
- à une augmentation du taux d'« encadrement des élèves » dans l'enveloppe pédagogique ?
- à l'octroi de moyens financiers pour des mesures socio-éducatives ?

- *à un renforcement des équipes de secrétariat d'établissement scolaire afin de décharger les enseignants de toutes tâches administratives non pédagogiques ?*
- *au financement par des entreprises privées pour des activités scolaires ?*
- *à des Assises, réunissant plusieurs départements de l'État, les communes, les enseignants et les parents, traitant de l'inscription locale de l'école ?*

Les réponses et leurs compléments sont à découvrir sur le site www.spv-vd.ch.

Le coup de massue financier

La SPV avait depuis un certain nombre d'années, un contrat avec une assurance. Cette dernière permettait aux membres de la SPV d'obtenir un rabais pour des assurances complémentaires. En échange, l'assurance versait un montant de 150'000 fr. de courtage. En septembre 2016, l'assurance a décidé de façon unilatérale de rompre le contrat, entraînant la fin des rabais pour les membres et la fin du versement du courtage. La SPV a essayé de discuter avec l'assurance afin de trouver une solution. Après avoir constaté que la discussion était impossible, la SPV a mandaté un avocat spécialisé. Les tractations sont encore en cours.

Quoiqu'il advienne, la SPV souffrira d'un déséquilibre dès 2018 entre ses charges et ses dépenses.

C'est pour cette raison qu'une assemblée des délégués extraordinaires s'est tenue le 30 novembre 2016. Lors de cette dernière, le Comité cantonal SPV a dû présenter divers scénarios afin de compenser cette perte et d'équilibrer les comptes dès 2018. Pour ce faire, une consultation auprès des présidents d'associations SPV, de la commission des finances SPV et des membres d'honneur a été organisée. Il en est ressorti un dossier établi par le CC afin d'exposer aux délégués la situation et les variantes possibles.

Pour le CC, il était extrêmement important de proposer des scénarios fiables afin de ne pas mettre en péril la SPV. Cinq variantes ont été proposées :

1. augmentation des cotisations SPV (+ 50.- par membre) ;
2. baisse de la masse salariale SPV (-0.8 ETP) ;
3. démission du SER ;
4. adaptation des cotisations SER (80.- au lieu de 120.- par membre) et adaptation de la masse salariale SPV ;
5. augmentation des cotisations SPV (+20.- par membre) et baisse de la masse salariale SPV (-0.5 ETP) ;

Après avoir laissé la parole au SER et longuement débattu, la variante 4 a été adoptée à la majorité absolue par les délégués. Ces derniers ont donc donné un mandat clair au CC : demander une adaptation de la cotisation SER et procéder à une adaptation de la masse salariale de la SPV. Ainsi, le CC a transmis la demande au SER afin que celui-ci puisse se déterminer sur cette position. Puis, c'est l'AD SER de mai 2017 qui se positionnera formellement sur la demande de la SPV.

Au final, c'est l'AD SPV du 1^{er} juin 2017 qui approuvera le budget 2018 et donc les décisions que la SPV devra prendre visant à équilibrer son budget.

Rapport d'activité

Le Comité cantonal, se réunissant tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 34 séances de mai 2016 à mai 2017. Nouvellement configuré depuis le 1^{er} août 2016 avec un nouveau collègue, Yves Utiger, enseignant au secondaire I (9-12S), le Comité cantonal a continué sur le même rythme frénétique de ces deux dernières années. Il a de plus essayé de se concentrer au maximum sur les questions pédagogiques malgré les soucis financiers.



Mireille Brignoli, enseignante 1-2P à Coppet, est la représentante SPV au sein de la CIIP en participant très activement à la COPED. Elle est toujours la présidente du Groupe de validation pour les nouveaux moyens de mathématiques 1-4P. Elle a assumé en novembre 2016 la présidence de l'AD SER à Nyon et celle de la FSF de 2017. Elle représente la SPV au sein du comité de l'Intersyndicale des Profos.



Bernard Grandjean, enseignant spécialisé, est toujours le président de l'AD de la CPEV et le représentant du Comité cantonal pour certains dossiers liés au SESAF et au sein du comité de l'AVMD. Bernard, prochainement nommé doyen dans son établissement pour les questions relevant de l'enseignement spécialisé, apporte un regard indispensable pour la problématique des élèves à besoins particuliers.



David Jeanquartier enseigne en 7-8P dans l'établissement de Villeneuve. Depuis août 2016, David est le deuxième secrétaire général de la FSF. À ce titre et à celui de membre du Comité cantonal, il a participé à plusieurs réunions avec le Département (par exemple la négociation relative aux praticiens formateurs). Il a de plus participé aux séances du GT pour les ECR.



Paolo Naclerio enseigne dans des classes 5-6P dans l'établissement de Gland. Il apporte comme toujours un regard critique sur les injonctions relatives aux pratiques pédagogiques lors de nos rencontres. Il n'hésite pas à présenter, sans artifice, la réalité du terrain lors des rencontres avec la DGEO. Avec David, il participe au GT relatif aux épreuves cantonales de référence. De plus, il est en charge avec Bernard de l'organisation d'un futur forum SPV.



Yves Utiger, enseignant 9-12S à Montreux, s'est très vite intégré dans le rythme du Comité cantonal. Il a également vite assimilé les abréviations scolaires, l'organisation syndicale de la SPV et de ses associations. Il a par ailleurs été un des représentants SPV dans le GT LEO. Avec son regard neuf, il a aidé le comité dans un grand nombre de dossiers.



Gregory Durand, pour la SPV, a participé aux assemblées générales de l'AVMD (12 octobre 2016), l'AVMES (12 octobre 2016), l'AVEPS (5 novembre 2016 et 17 mai 2017), l'AVES (8 février 2017), l'AVEP2 (22 mars 2017), Rythmique-Vaud (25 mars 2017), l'AVEP1 (29 mars 2016), eMITIC (le 27 avril 2017), l'AVEAC (10 mai 2017) et l'AVESAC (17 mai 2017).

Il a également rencontré les comités des associations : l'AVEAC (13 octobre 2016 et 2 février 2017), l'AVMES (16 janvier 2017), l'AVEP1 (24 janvier 2017), l'AVES (15 mars 2017), Rythmique-Vaud (17 mars 2017), l'AVESAC (7 avril 2017), l'AVEPS (1^{er} mai 2017) et le GT cycle 2 (9 juin 2016, 5 juillet 2016, 6 septembre 2016, 26 septembre 2016, 1^{er} novembre 2016, 6 décembre 2016, 31 janvier 2017, 27 février 2017).

Durant cette année 2016-2017, le président a représenté la SPV au sein du CoSER, à la conférence de presse de rentrée du SER (10 août 2016), dans la commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE) de la CIIP (27 septembre 2016 et 17 janvier 2017) et dans un GT CIIP – SER relatif à la formation des enseignants (15 juin 2016, 5 juillet 2016, 22 novembre 2016, 25 janvier 2017).

Au niveau de la FSF, il a participé à plusieurs séances de négociations relatives à la feuille de route sociale et syndicale de la FSF et bien évidemment aux séances du Comité central de la FSF.

Il a également représenté la SPV dans un séminaire de recherche de l'Observatoire de l'éducation et de la formation de l'UNIL le jeudi 23 mars 2017.

Communication

Presse

La SPV reste la référence scolaire vaudoise dans la presse. Pour preuve, les multiples sollicitations de la presse :

En 2016

Le Temps, 12 mai 2016, *Les smartphones à l'école, bannir ou s'en servir*

Le président a été interviewé sur la question de l'usage des smartphones à l'école. Il défend la prévention et l'éducation au lieu d'une interdiction qui a d'ores et déjà montré son inefficacité.

Le Matin, 27 mai 2016, *Mamans privées de Fête des mères*

Le président a été cité dans *Le Matin* concernant la Fête des mères.

Migros Magazine, 6 juin 2016, *Bureaucratie quand tu nous tiens :*

Mireille Brignoli, membre du Comité cantonal, a figuré en bonne place dans cet article concernant les surcharges administratives.

Radio LFM, 14 juin 2016, *la Matinale*

Le président a été invité par LFM pour participer à la matinale radio, particulièrement pour répondre sur une enquête sur les engagements du personnel enseignant.

Le Régional, N°813 (13-20.07.16), *Accompagnateurs d'enfants ; votre casier judiciaire svp !*

Un article est paru sur la question des accompagnateurs d'enfants et de la difficulté liée à l'obtention d'extraits de casier judiciaire spécial pour des postes qui n'impliquent pas des contacts réguliers avec des mineurs. Le président appuie la démarche des enseignants de la région de Chardonne pour que les recommandations de Mme Lyon soient respectées.

Le Matin, 20 août 2016, *les enfants craignent la douche.*

La présidente de l'AVEPS, Claudine Dutoit, est citée à propos de la question de la douche à l'école.

Le Matin Dimanche et Sonntagszeitung, 21 août 2016, *À force de tout contester, ils ont fini par avoir un nom : les parents hélicoptères.*

Le président a été interviewé sur la question de l'énergie déployée par les enseignants dans les entretiens de parents. Il précise qu'ils doivent de plus en plus justifier leurs actes pédagogiques.

RTS, 23 août 2016, journal de 7H

Concernant l'avenir de la cheffe du Département, « La SPV ne fera aucun commentaire sur la déclaration de Mme Lyon », a indiqué le président.

24 heures, 14 septembre 2016, Mme Lyon, l'école vaudoise va mal

Le président cité déplore un problème de communication et demande que les enseignants soient entendus.

20 Minutes online, 14 septembre 2016, Anne-Catherine Lyon tire un bilan de la LEO.

Le président est cité.

Le Matin online, 14 septembre 2016, Anne-Catherine Lyon tire un bilan de la LEO.

Le président est cité.

LFM, 14 septembre 2016

Premier bilan pour la LEO dans un contexte tendu. La LEO doit donc subir quelques corrections selon la ministre, mais globalement tout est dans le vert. Un constat qui peut surprendre. De nombreux enseignants, dont ceux de Prilly, se plaignent en effet ouvertement de la LEO.

24 heures, 15 septembre 2016, Anne-Catherine Lyon défend une école devenue plus souple.

Le communiqué de presse SPV est cité. « La SPV s'empresse de constater qu'il existe un écart important entre l'analyse du Département et le ressenti sur le terrain. Le syndicat appelle à de nécessaires ajustements ».

Le Courrier, 15 septembre 2016, Bilan en nuance pour la nouvelle loi.

Le président est cité et affirme que les craintes de la SPV sont confirmées suite au premier bilan.

RTS, 22 septembre 2016, Les finances vaudoises à l'équilibre malgré une dette en hausse.

La SPV est également citée à propos de la 33^e période.

20 minutes, 22 septembre 2016, Une période de plus pour les élèves de 9^e année.

Le quotidien reprend une dépêche ATS qui parle de l'octroi au projet du budget 2017 de la 33^e période. La SPV est largement citée, précisant que cette 33^e période était l'une de ses revendications.

La Côte, 23 septembre 2016, *La dette du canton atteint le milliard*.
La SPV est citée dans un article concernant la 33^e période.

24 heures, 29 septembre 2106, *L'école corrige sa copie pour les ados migrants*.

L'AVESAC, par sa présidente Sandra Colaone, est interviewée sur la question de la formation des jeunes migrants.

RTS, 10 novembre 2016, *On en parle, Guichet : Fais tes devoirs !*
Intervention du président SPV comme invité spécialiste.

24 heures, 14 novembre 2016, *Près de 1600 profs signent pour leurs collègues de Prilly*.

Un article reprend la thématique de la pétition, dans lequel le président est cité.

Le Matin, 24 novembre 2016, *Il veut lancer une école militaire*.

Le président SPV a été interrogé dans un article sur l'ouverture d'une école privée de style prépa militaire.

Le Matin, 11 décembre 2016, *Fini l'égalitarisme de gauche*.

Le président a été interviewé dans un article sur la politique éducative de F. Fillon.

En 2017

LFM, 7 mars 2017, *Un sondage tardif contre la LEO*.
Intervention du président SPV.

Le Temps, 8 mars 2017, *Un millier d'enseignants clament leur mécontentement vis-à-vis de l'école vaudoise*.

Suite à la présentation des résultats de Mme Renaudin, le président SPV intervient pour dire que les problématiques sont connues depuis un certain temps et que le travail a déjà commencé. Des propositions devraient voir le jour pour la rentrée 2017-2018.

24 heures, 8 mars 2017, *Le phénomène djihadiste existe-t-il en classe ?*

Le SG SPV intervient sur le sujet.

24 heures, 24 mars 2017, *la Loi sur l'enseignement obligatoire sera ajustée dès la rentrée 2017-2018*.

Le président SPV précise qu'un pointage devra être effectué en automne 2017 afin de mesurer l'effet de ces ajustements.

24 heures, 12 avril 2017, *Les filières sont mises en cause.*

Le SG de la SPV intervient pour dire que le système actuel est difficile à mettre en œuvre et que la priorité est de l'améliorer.

Le Temps, 21 avril 2017, *Comment motiver la jeunesse vaudoise à aller aux urnes.*

Le président SPV précise qu'une méconnaissance du système et des institutions politiques peut devenir un obstacle pour une politisation à l'âge adulte.

24 heures, 21 avril 2017, *D'accord pour donner plus de sous ?*

Le quotidien présente le questionnaire établi par la SPV pour les candidats au Conseil d'État. Le président SPV précise que les syndicats se souviendront des réponses des candidats.

Communiqués de presse

14 septembre 2016 : *le « premier bilan de la mise en œuvre de la LEO » sonne l'heure du début des travaux d'ajustement de la loi scolaire vaudoise*

22 septembre 2016 : *33^e période au secondaire I : du temps pédagogique pour les élèves et une revendication de la SPV obtenue*

23 mars 2017 : *Modifications du règlement de la LEO. Une première étape indispensable qui en appelle d'autres.*

Majuscules

Juillet 2016, N° 103, *L'été, un moment pour souffler et pour se reposer*

Août 2016, N° 104, *Une rentrée pour affiner la LEO*

Novembre 2016, N° 105, *Des années qui comptent !*

Février 2017, N° 106, *Des cotisations pour vos revendications*

Avril 2017, N° 107, *Numéro spécial, Élections cantonales*

Relations et échanges

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** SER

www.le-ser.ch

SER

Dès août 2016, la présidence du Syndicat des enseignants romands a été reprise par Samuel Rohrbach, ancien président du SEJ. Olivier Solioz, président SPVal, a été nommé vice-président à 10%. À noter que le président SER a rencontré le Comité cantonal SPV le 29 septembre 2016.

Au niveau de la CIIP, et suite à des modifications d'organisation de la commission, le président SPV représente le SER dans la Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE). Mireille Brignoli représente le SER au sein de la commission pédagogique de la CIIP et dans ce cadre préside le groupe de validation de nouveaux moyens de mathématiques 1-4P.

Le SER a continué à être présent dans certaines manifestations, dont les Swiss Education Days. Elle a également été le moteur de la Semaine de la lecture.

En novembre 2016, les Vaudois ont été les hôtes de l'AD d'automne du SER à Nyon. Sous la présidence de Mireille Brignoli, les délégués ont adopté trois résolutions : la scolarisation des migrants, les MITIC à l'école et la RIE 3 fédérale.

Au niveau politique, malgré le soutien du SER, l'initiative AVSplus n'a pas été retenue par le peuple suisse.

FSF

www.fsf-vd.ch

FSF

La Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) s'est réorganisée suite à la nomination de David Jeanquartier comme deuxième secrétaire général. Ainsi, Cyrille Perret est en charge de l'administration générale et David Jeanquartier est responsable de la communication. Par ailleurs, il est noté que l'arrivée d'un nouveau SG a permis de faire revivre le *FSF Informations*, outil de communication de la FSF.

Le comité central, qui s'est réuni à 9 reprises cette année, a traité des dossiers politiques, la feuille de route sociale et syndicale, les négociations DCERH, la CPEV, les budgets et des consultations. La feuille de route sociale et syndicale a permis une rencontre entre la FSF et une délégation du Conseil d'État. Toutefois, aucune réponse formelle n'a été reçue à ce jour. Un travail important sera à poursuivre ces prochaines années. C'est pour cette raison que l'AD FSF a accepté le principe d'un programme de législature (2017-2022) qui permettra d'orienter les revendications de la FSF.

L'avenir au niveau des retraites (Prévoyances 2020) contraint la FSF de réactiver une commission relative à la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV). Le président SPV fait partie de cette commission.

DFJC

L'année 2016-2017 a été extrêmement riche en contacts avec le Département. La volonté de la cheffe du Département était de clore un grand nombre de dossiers ouverts avant son départ. Suite à l'AD SPV, le Comité cantonal a rencontré deux fois la cheffe et les cadres de la DGEO (28 septembre 2016 et 4 octobre 2016) pour traiter de plusieurs sujets : l'entrée dans la profession, la CADEV, la question de l'informatique, les états généraux, État - communes, la résolution AD SPV 2016 « Oui à un financement particulier pour les mesures socio-éducatives », le bilan de mise en œuvre LEO, les points de la SPV de la feuille de route sociale et syndicale FSF (Augmenter l'enveloppe pédagogique et les heures hors enveloppe pédagogique ; Introduire une 33^e période – dévolue au français – à la grille horaire pour le secondaire ; Décharger l'enseignant-e de toute tâche administrative non pédagogique notamment en renforçant l'équipe des secrétariats des établissements scolaires, cf. résolution AD SPV 2015). Tous ces éléments ont permis notamment de mettre en route plusieurs consultations ou groupes de travail. Il est à noter que la 33^e période pour le secondaire I a été proposée par le DFJC dans le cadre du budget 2017. Les députés ont accepté l'augmentation d'une période pour les 9-11S (une période d'histoire en 9S et une de français en 10-11S). La SPV a donc participé activement notamment dans des GT relatifs à la LEO, aux mesures socio-éducatives, aux aides à l'enseignant, à la décision 117 relative aux praticiens formateurs, à la décision 153 relative aux formations complémentaires, à l'entrée dans la profession et à la revalorisation des doyens.



HEP vaudoise

Le 6 septembre 2016 et le 28 février 2017, les deux permanents ont rencontré le comité de direction de la HEP pour traiter certains points, notamment des éléments statistiques sur le profil des étudiants HEP, un état des lieux des options choisies par les étudiants. De plus, le Comité cantonal SPV a rencontré l'unité de formation continue (6 avril 2017) pour évoquer la formation continue (programme annuel, journées cantonales, prestations sur mesures). Il est à relever que la qualité des échanges entre la HEP et la SPV est excellente.

Le 7 novembre 2016, lors de la remise des diplômes HEP, la SPV a distribué trois prix pour des mémoires. Pour la première fois, les gagnants ont été interviewés pour *L'Éducateur*.

Comme d'habitude, la SPV s'est présentée aux étudiants de la filière bachelor primaire, ainsi qu'à la filière du secondaire I et II. Pour les futurs enseignants spécialisés, le président SPV est intervenu dans un cours de 1^e année afin de répondre aux questions des étudiants (26 avril 2017). La SPV a également été présente avec un stand café-croissant lors de la rentrée HEP (20 septembre 2016).

Pour finir, soucieuse de l'entrée dans la profession, la SPV a invité les jeunes diplômés au mois de novembre 2016 afin de présenter la Société et d'avoir un échange sur leurs premiers mois dans la profession.

eMITIC

Malheureusement, l'année 2016-2017 a ressemblé fortement à l'année 2015-2016. Les calendriers et la surcharge de travail n'ont pas permis de suivre l'agenda prévu. Une rencontre a bel et bien eu lieu pour traiter des éléments relatifs à l'organisation de l'informatique au Département. À noter que la thématique des carnets de suivi MITIC a été traitée par la SPV lors d'une rencontre SPV, AVEP1 et Direction pédagogique (28 février 2017).

ADESOV

Cette année, le Comité cantonal de la SPV et le comité de l'Association des directeurs des établissements scolaires officiels vaudois (ADESOV) ne se sont pas rencontrés. Toutefois, de nombreux contacts informels ont eu lieu entre le président SPV et des membres du comité de l'ADESOV. De plus, les séances du GT LEO ont permis d'échanger sur certains points. Une nouvelle rencontre devra être agendée entre le Comité cantonal SPV et le comité de l'ADESOV, qui depuis mars 2017 a un nouveau président : M. Morier-Genoud.



www.ape-vaud.ch

Apé-Vaud

Le 9 juin 2016, le président s'est rendu à l'assemblée générale des délégués de l'Apé-Vaud. Il a pris la parole pour remercier le travail de la présidente sortante : Barbara de Kerchove. Lors de cette AD, l'Apé a présenté le résultat d'une intéressante enquête sur les devoirs surveillés.

Une rencontre le 23 juin 2016 a eu lieu entre les deux comités d'associations. Les comités ont évoqué à nouveau les devoirs surveillés, le bilan LEO, la maîtrise de classe en VG, et la future LPS. Les séances du GT LEO ont également permis d'échanger sur certains points avec les représentantes de l'Apé.

FVPS

Le musée scolaire virtuel de la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire (FVPS), en ligne (www.musee-ecoles.ch), a une nouvelle interface depuis mai 2017. Plus agréable, plus lisible, elle devrait permettre d'augmenter le nombre de visiteurs. Par ailleurs de nouvelles collections et documents ont enrichi le site.

Le transfert des collections, initié suite à la convention signée en 2015 avec les Archives cantonales vaudoises, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, est toujours en cours.

Comité cantonal de la SPV

Gregory Durand, président

Mireille Brignoli

Bernard Grandjean

David Jeanquartier

Paolo Naclerio

Yves Utiger

Lausanne, le 4 mai 2016

Instances internes

Conférence des présidents



Roch Lehmann
Président de la
CP (jusqu'en mars
2017)

La Conférence des président-e-s est un organe législatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV. Elle est consultée par le Comité cantonal et s'est réunie cinq fois depuis la dernière Assemblée des délégué-e-s. Elle offre aux président-e-s des associations professionnelles de la SPV une occasion de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre les associations et le comité cantonal.

Organisation de la Conférence des présidents

Les chaises furent musicales autour de la table de la Conférence des président-e-s en 2016-2017. Aux côtés de Gregory Durand, Yves Froidevaux, Michèle Charrière, Rémy Chatelain, Grégoire Yersin, Claudine Dutoit et Frédéric Guggisberg qui continuent, ce sont Sandra Colaone et Monika Coelho qui représentent maintenant l'AVESAC, Florence Chanez l'association Rythmique-Vaud, Lucie Hercod et Camille Kaeser respectivement les AVEP1 et 2 !

Remerciements à Frédéric Guggisberg qui devient président de la Conférence des président-e-s dès le mois d'avril 2017.



**Frédéric
Guggisberg**
Président de la
CP (dès avril 2017)

Objets des discussions

La question des finances de la SPV, suite à la fin du versement d'un important courtage versé par une assurance, a été au cœur des débats de la Conférence des présidents. Il faut notamment relever qu'une séance extraordinaire, élargie à d'autres « sages », a été consacrée uniquement à cette question au mois d'octobre 2016.

Lors de ces différentes rencontres, la Conférence des présidents, en plus des échanges sur l'actualité des associations de la SPV, a évoqué notamment les points suivants :

- mesures socio-éducatives ;
- entrée dans la profession ;
- achats et remboursement des achats des enseignant-e-s ;
- préparation de l'AD extraordinaire du 30 novembre 2016 à propos des finances de la SPV ;
- préparation de l'AD 2017 de Forel.

Associations professionnelles

AVEP1

Association vaudoise des enseignant-e-s du premier cycle primaire



Lucie Hercod
Présidente

Le comité travaille tout au long de l'année sur des problématiques liées au premier cycle. Grâce au lien régulier avec le Comité cantonal de la SPV, l'AVEP1 est sollicitée lors de certains dossiers, ce qui lui permet d'être à jour concernant la pédagogie et le métier d'enseignant-e-s. Riche de six membres, le comité relate son travail lors de diverses publications, notamment dans ses newsletters, ou encore dans *L'Éducateur* et *Majuscules*.

AG 2017

Au Mont-sur-Lausanne, l'assemblée générale a vu partir trois membres du comité. Heureusement, deux nouvelles têtes ont rejoint l'équipe, et c'est donc forte de six membres que l'AVEP1 continue ses réflexions. Bien entendu, les candidatures au comité sont toujours les bienvenues.

Plus de 80 membres sont venus pour la partie officielle qui a vu l'approbation de deux résolutions, l'une concernant la comptabilité et l'autre les effectifs de classe. Le comité et les membres sont satisfaits de cet aboutissement, tant au niveau du travail que du résultat final. Avant cela, l'assemblée avait déjà accepté les comptes 2016-2017 ainsi que le rapport d'activité et le budget de l'association.

La partie thématique a accueilli la présentation de Mme Philippa Romig de l'Association Montessori (Suisse). En une heure, elle a tenté de résumer la pédagogie Montessori et de peindre un portrait de sa fondatrice Maria Montessori. Le diaporama de la conférence est disponible sur le site internet www.avep1.spv-vd.ch.

Remboursements et CADEV

La CADEV, mais plus globalement l'ensemble des questions liées à la comptabilité, a continué à préoccuper le comité. Bien leur en a pris, car une résolution « Pour une gestion réaliste des achats des enseignant-e-s » était à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Cette dernière a été approuvée sans modification et encouragée par la grande majorité des membres présents.

Effectifs de classe

Suite à un sondage proposé aux membres à l'automne dernier, le comité a pu se baser sur les données récoltées afin de proposer une résolution « Pour des effectifs de classe cohérents » lors de l'assemblée générale. Approuvée à la quasi-unanimité, ce texte sera transmis au Département.

Ces deux résolutions sont disponibles sur le site internet www.avepl.spv-vd.ch.

Méthodes de français 3-4P

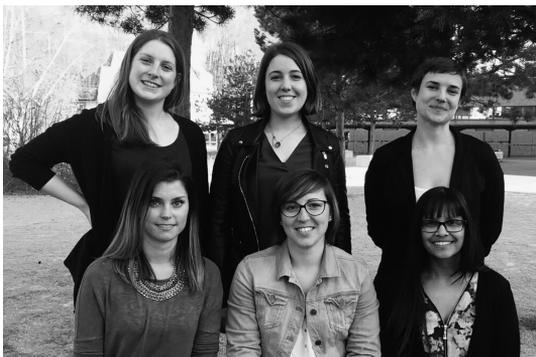
Suite à de nombreux retours mitigés d'enseignant-e-s sur le moyen d'enseignement « Que d'histoires ! », le comité a approché Mme Nathalie Jaccard, représentante du cycle 1 à la Direction pédagogique. Cette dernière a informé qu'un groupe de travail romand est déjà en réflexion sur le prochain moyen d'enseignement de lecture. C'est pourquoi le comité a récolté des témoignages d'enseignant-e-s et a pu transmettre à Mme Jaccard des remarques pertinentes.

Matériel de mathématiques 3-4P

Un nouveau moyen de mathématiques pour le cycle 1 est en cours de conception. Le comité a profité du fait que Mireille Brignoli, membre du Comité cantonal de la SPV, soit présidente du groupe de validation du futur moyen d'enseignement romand, pour lui transmettre quelques remarques. Entre autres, il a pu inciter à des économies au niveau des pièces prédécoupées, notamment en suggérant un matériel de classe plus solide.

Évaluation en 3-4 P

L'évaluation au cycle 1 est un sujet qui revient chaque année. Malgré des directives plus claires de la part de la DP, certains établissements semblent oublier les spécificités du cycle 1 et réinterprètent le Cadre général de l'évaluation. Quelques collègues ont déjà rapporté au comité qu'ils-elles étaient obligé-e-s de clôturer les TA au semestre. La DP a confirmé au comité que nous étions libres de choisir si nous voulons clôturer au semestre ou à l'année selon nos souhaits et notre organisation. Malheureusement, lors de l'assemblée générale, d'autres remarques de membres présents, encore plus improbables, ont fait surface. Le comité a pris bonne note de ces témoignages et travaillera sur ce sujet lors de ses prochaines rencontres.



Comité AVEPI

Lucie Hercod, présidente
Maude Aschlimann
Sandrine Prisi
Gaëlle Gilliéron
Lucie Lobsiger
Shirin Russell

AVEP2

Association vaudoise des enseignant-e-s du deuxième cycle primaire



Camille Kaeser
Présidente

Création de l'association

Depuis juillet 2016, un groupe de six collègues membres de la SPV s'est réuni régulièrement pour plancher sur les problématiques rencontrées par les enseignant-e-s du cycle 2. La date du 22 mars 2017 marque l'aboutissement de leur travail et la création de l'Association vaudoise des enseignant-e-s du deuxième cycle primaire.

Réunis à l'aula du collège du Grand-Pré de Prilly, des membres SPV du cycle 2 sont venus partager leurs opinions, leurs valeurs et débattre des problématiques de l'école vaudoise. Ils ont élu un comité et adopté les trois résolutions détaillées ci-dessous. Elles seront présentées prochainement au Département.

Evaluation

Un test tous les 3,3 jours pour la fourchette basse et un tous les 1,8 jour pour la fourchette haute. Voici, en moyenne, le nombre de situations d'évaluations significatives rencontrées par les élèves durant l'année scolaire. Face à ces chiffres, quelle place reste-t-il pour les apprentissages ? Et pour l'évaluation formative qui permet à l'enseignant d'adapter son enseignement pour favoriser la progression de l'élève en vue d'atteindre les objectifs du plan d'études ? Souhaitant retrouver un équilibre entre apprentissages et évaluation, la résolution adoptée relative à l'évaluation demande une diminution du nombre minimum de tests, une clarification de certains éléments des

ECR (des incohérences entre les objectifs du PER et les éléments évalués dans les ECR ont notamment été relevées) et un rappel aux directions que le CGE ne peut pas être plus contraignant que ce qu'il n'est.

Elèves à besoins particuliers

Aménagements, programmes personnalisés, projets individualisés, ... Quand, comment, pour qui, par qui, quelles responsabilités ? Ces questions sont sur les lèvres de nombreux collègues. Les réponses sont floues. La problématique des redoublements se pose également. Quelles sont les mesures mises en place pour les élèves effectuant leur cycle en trois ans ou pour ceux qui sont promus malgré leurs difficultés ? Face au nombre croissant d'élèves à besoins particuliers dans les classes, il est urgent d'apporter des pistes de gestion concrètes liées à la différenciation et des clarifications quant à l'évaluation et la certification de ces élèves. C'est dans ce sens qu'a été votée la résolution relative à l'évaluation pour les élèves à besoins particuliers au cycle 2.

MER

De nombreux moyens d'enseignement ont été introduits ces dernières années. D'autres sont à venir. Des séances d'informations ont été mises sur pied par le Département. Elles ne remplacent cependant pas la formation nécessaire à l'introduction des nouveaux moyens. Constatant que les enseignants ne s'y retrouvent pas parmi les nouveaux manuels, que ces derniers dorment au fond des armoires des salles de classe ou ne figurent plus dans les commandes des réquisitions, une résolution relative à la coordination des nouveaux moyens d'enseignement a été adoptée. Son but est la mise en place, au sein des établissements et suite à un projet construit avec l'équipe enseignante, d'un-e enseignant-e « ressources MER » d'une discipline ayant le rôle d'accompagnateur / facilitateur dans le domaine de l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement.

Pistes de travail du comité

Les membres présents à l'AG du 22 mars ont demandé au comité de porter son attention sur les points suivants : l'orientation en 7-8P et l'augmentation du stress chez les élèves et les enseignant-e-s.

Durant les mois à venir, le comité va donc se pencher sur ces problématiques.

Le comité recrute, si vous êtes intéressé-e-s à le rejoindre, contactez-le à l'adresse suivante : avep2@spv-vd.ch



Comité AVEP2

Fabienne Delacoste

Olivier Moeri

Camille Kaeser, présidente

Céline Maurer (absente)

AVES

Association vaudoise des enseignant-e-s du secondaire I



Grégoire Yersin
Président

L'AVES, soit l'Association vaudoise des enseignants du secondaire I et de la Transition vit sa troisième année. Les effectifs sont assez stables : les départs à la retraite sont plus ou moins compensés par les nouveaux membres.

Le comité a le plaisir d'accueillir une nouvelle membre en son sein : Nadjette Laguécir. Vifs remerciements pour son engagement.

L'assemblée générale a eu très peu de succès au niveau des présences. Cet état de fait interpelle le comité, car l'école traverse des moments suffisamment importants pour que les membres se sentent concernés afin de proposer des améliorations à la LEO.

L'assemblée a validé les points suivants :

- augmenter le temps «groupe classe» en VG ;
- augmenter le temps des élèves avec le maître de classe pour les élèves de VG ;
- clarifier l'utilisation et le rôle du programme personnalisé ;
- apporter un soutien spécifique aux élèves en difficulté ;
- faciliter l'apprentissage des langues étrangères ;
- augmenter l'enveloppe pédagogique ;
- soulager les enseignants des tâches administratives non pédagogiques pour qu'ils se concentrent sur leur enseignement.

Des remerciements à la quarantaine de collègues qui ont répondu au sondage sur la LEO et sur le SER. Celui-ci a confirmé que la maîtrise de classe et l'encadrement des élèves difficiles sont des éléments que

l'AVES et la SPV doivent faire progresser au niveau du Département afin que la LEO réponde à la demande du terrain.

Le groupe de travail LEO a proposé plusieurs améliorations dont certaines ont été validées par le Conseil d'État (suppression de l'OCOM A, revalorisation de la maîtrise de classe). Le comité de l'AVES salue donc les décisions du Département quant à la rentrée 2017. Mais ce n'est pas suffisant, d'autres améliorations devront être faites !

Une petite majorité des collègues ayant répondu au sondage souhaite aussi que nous restions au SER mais avec des cotisations plus basses, et le comité de l'AVES se rend compte que *L'Éducateur* est plus lu qu'imaginé par le comité.

Le comité de l'AVES prendra position lors de l'AD SPV du 1^{er} juin 2017 pour que les comptes SPV soient équilibrés.

Le comité de l'AVES s'est aussi penché sur l'avant-projet de la RLPS. Le comité souhaite que les enseignant-e-s puissent donner leur accord et être formés pour accueillir dans leur classe des élèves à besoins particuliers ; que les effectifs des classes ayant ces élèves soient fortement diminués afin que l'enseignant-e puisse faire correctement son travail avec tous les élèves de la classe ; que l'enseignant-e ait une décharge et qu'enfin l'établissement obtienne des ressources financières supplémentaires pour pouvoir sérieusement s'occuper de ces élèves.

Enfin, un des membres du comité fait partie d'un groupe de réflexion au sein de la HEP dont le but est de revoir le fond et la forme des séminaires d'intégration. Il fait tout ce qu'il peut afin que les futur-e-s enseignant-e-s aient un bagage solide au niveau de la maîtrise de classe.

L'AVES profite de ce rapport pour remercier Gregory Durand et Yves Froidevaux pour leur écoute et leur pugnacité.



Comité de l'AVES

Jean-Luc Magnenat, caissier

Jérôme Cuenoud, vice-président

Nadjette Laguécir

Grégoire Yersin, président

Rythmique-Vaud

Section vaudoise de l'association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze



Florence Chanez
Présidente

2016 fut une année plutôt paisible pour Rythmique-Vaud, en effet celle-ci lui a permis de soigner un peu la vie associative, grâce aux échanges et la formation, comme par exemple, en participant à un stage organisé conjointement avec l'Association vaudoise de danse contemporaine, sous la forme d'une journée sur le thème de « l'approche du mouvement chez les enfants de 4-6 ans » qui fut une excellente occasion d'échanger avec des danseurs.

Parallèlement, depuis la rentrée d'août, les membres de l'association ont également la possibilité de se rencontrer par groupes régionaux (Nyon, Yverdon, Lausanne) en participant à des cafés-rythmique.

Les enseignants de rythmique, d'ordinaire plutôt solitaires dans leur travail, ont cependant aussi besoin de confronter leurs idées, d'échanger sur les problématiques liées à leur profession, de tenter d'y trouver des solutions et de partager les outils qui fonctionnent. Ces plateformes d'échanges s'avèrent donc très utiles.

À l'occasion des cafés-rythmique, la question du rôle des maîtres généralistes au cours de rythmique a été abordée dans l'ensemble de ces groupes régionaux.

Il a été mis en évidence que, durant cette période, les maîtres généralistes ont une occasion extraordinaire de pouvoir prendre le temps d'observer leurs élèves afin de repérer ceux qui vont globalement bien autant que ceux qui présentent des difficultés dans tel ou tel domaine.

La question de la répartition des rôles de chacun durant la période de rythmique, ainsi que la qualité de la présence des observateurs (de plus en plus nombreux au vu de l'augmentation d'accompagnants : stagiaires, aides à l'enseignant...) a souvent été discutée entre rythmicien-ne-s.

En outre, depuis août 2016, une Communauté d'apprentissage professionnel a été mise sur pied. Ce groupe de réflexion et de recherche, s'est penché sur le thème « Consignes efficaces et adaptées à la situation ». Dans ce cadre, chacun-e des participant-e-s s'est interrogé-e sur son travail, puis a échangé ses observations avec ses collègues, tout en bénéficiant d'un apport théorique pour la mise en place de nouvelles stratégies d'enseignement. C'est un travail qui se porte sur le moyen à long terme, les résultats de ces ateliers ne sont pas encore effectifs, car le travail est en pleine élaboration.

D'autre part, une formation négociée sur le thème « Comment participer à l'apprentissage de l'écriture liée, lors des cours de rythmique », est en projet pour la prochaine année scolaire, un moyen supplémentaire pour entretenir la vie associative.

Pour ce qui est de l'aspect plus syndical, un autre sujet croustillant sur lequel Rythmique-Vaud se penche cette année, est celui relatif aux conditions de travail parfois difficiles de certains rythmicien-ne-s. En matière de salles et/ou de matériel, vétustes, inadaptés voire dangereux. Bon nombre de nos collègues ont informé le comité en faisant part de leur environnement inadéquat, par le biais de photos et de descriptions.

Et pour terminer, le comité verra bientôt sa composition modifiée suite au prochain départ de la présidente et de la trésorière. Le duo restant qui est stable et efficace se verra renforcé par une nouvelle arrivante qui viendra découvrir le fonctionnement du comité prochainement.



Comité de Rythmique-Vaud

Florence Chanez (présidente)
Caroline De Rham (secrétaire)
Daisy Mignot (trésorière)
Claire Besençon (membre)

AVEAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices



**Frédéric
Guggisberg**
Président

“Distinguer ce qui peut être changé et accepter ce qui ne peut l’être...”

Telle pourrait être la devise qui a accompagné le travail du comité de l’AVEAC durant cet exercice annuel.

Après le succès obtenu en 2016 avec l’ouverture de la formation PIRACEF, le comité était « boosté » d’une énergie positive, prêt à relever de nouveaux défis. Force est de constater qu’il est parfois difficile de continuer sur sa lancée et qu’il a fallu tenir compte de paramètres indépendants de la volonté du comité.

En septembre, le comité lançait à la demande des membres de l’AVEAC un sondage en ligne sur les montants octroyés par les directions pour les dépenses des fournitures en ACM.

Ce sondage avait pour but de se faire une idée précise des pratiques réalisées dans les différents établissements du canton (certains de nos collègues craignaient de se sentir lésés et disaient recevoir moins de subsides qu’auparavant). Malheureusement, peu de membres ont pris la peine de répondre. Vu le faible nombre de personnes qui ont participé et l’homogénéité des résultats, il nous est apparu peu crédible de donner suite. Ceci d’autant plus que les montants annoncés correspondent, de manière générale, à ce que nous recevions avant la mise en place de la nouvelle gestion financière des établissements.

À l’automne, le comité a rencontré Denis Leuba, responsable de la formation PIRACEF au sein de la HEP. Il était convenu de réfléchir ensemble à l’avenir de la profession et de la formation. Le comité aurait souhaité par exemple un partenariat entre le terrain et la formation. Malheureusement, il a été constaté l’impossibilité d’explorer cette piste. Le comité trouve cela regrettable. Les mondes de l’enseignement et de la formation en ACM se côtoient, mais ont de la peine à se rencontrer.

L’ouverture de la formation PIRACEF a permis aux collègues sans formation pédagogique initiale, engagés sous la base d’un CDI, ainsi que ceux engagés sous un 3e CDD, de se former et de régulariser leur situation. Ce ne sont pas moins de 90 enseignant-e-s auxiliaires qui sont concernés par cette décision.

Durant le printemps, le comité apprenait que seulement une trentaine d'enseignant-e-s s'étaient inscrits à la formation en 2016 et 2017. Une cinquantaine de collègues continuent donc d'enseigner sans la volonté de se former. Le comité est préoccupé, car c'est toute la qualité de l'enseignement qui est interrogée.

L'heure est maintenant à l'analyse de ce constat. Quelles sont les conséquences pour ceux qui ne se forment pas et pourquoi ces personnes décident-elles de ne pas faire l'effort de la formation?

Actuellement, impossible pour le comité de s'entretenir avec ces collègues, car l'accès à leur adresse de contact ne nous est pas autorisé au nom de la protection des données. Il est donc difficile d'agir et il convient de réfléchir à quelles stratégies mettre en œuvre pour faire évoluer la situation.

Enfin, la relève du comité. Nous sommes un comité « vieillissant », où toutes et tous sont issus de l'ancienne formation en ACM. Aujourd'hui, il importe que les maîtres nouvellement formés soient partie prenante dans les activités de défense et de promotion de la profession. L'AVEAC se doit de devenir l'association des enseignants formés PIRACEF. Le comité a donc contacté ces collègues et les a encouragé à s'engager.

À relever encore que durant cette année, le comité s'est réuni à huit reprises, a participé aux conférences des présidents de la SPV, ainsi qu'aux assemblées des délégués du SER.

Il convient aussi de signaler l'excellent état d'esprit qui règne au sein du comité, ainsi que la qualité des relations établies avec Martine Bréchon, collaboratrice pédagogique du domaine Arts à la DGEO, ainsi qu'avec la SPV. Le comité profite également d'exprimer toute sa reconnaissance à son président Gregory Durand, ainsi qu'au secrétaire général, Yves Froidevaux, pour leur soutien chaleureux et le travail réalisé.



Comité de l'AVEAC

Corinne Corbaz

Philippe Etter

Huguette Galland

Catherine Uebelhart

Anne Willommet

Laure Berner

Frédéric Guggisberg, président

AVMD

Association vaudoise des maîtres et maîtresses de classes de développement



Michèle Charrière
Présidente

Au sein du comité

Le comité a remercié Valérie Wild qui a consacré de nombreuses années à notre association et qui jouit maintenant d'une retraite bien méritée. Ses collègues du comité ont apprécié ses interventions toujours pertinentes. Le comité lui souhaite une beau début dans cette nouvelle retraite. Pour renforcer les rangs du comité, l'assemblée générale a élu par acclamation Anne Sumi.

Le comité se compose actuellement de cinq personnes : Céline George, Anne Sumi, Bernard Grandjean, Eric Michel et Michèle Charrière. Trois représentantes sont maîtres-ses de classe de développement, classe appelée aussi « soutien » dans certains établissements, et deux représentants qui interviennent en tant que MCDI ou-et renfort.

Un grand merci pour l'engagement et la présence de tous. La présidente salue aussi la fidélité des membres du comité.

Le comité s'est rencontré à plusieurs reprises. Les réunions étaient consacrées prioritairement aux discussions portant sur la fusion avec l'AVMES, de même qu'à l'élaboration de la journée pédagogique.

Début janvier, les comités AVMES et AVMD ont rencontré M. Serge Loutan, chef du SESAF. Cette rencontre est désormais agendée régulièrement et permet de partager préoccupations et soucis.

Bravo à la belle collaboration entre le comité et celui de l'AVMES pour la préparation de la traditionnelle journée pédagogique qui se déroule toujours à Crêt-Bérard. Le thème de cette année traitait du bonheur, avec une conférence, le matin, intitulée « Enseignement et sens du travail » proposée par M. Bernard Schumacher, maître d'enseignement et de recherche, à l'Université de Fribourg. Une dizaine d'ateliers en lien avec ce thème étaient proposés l'après-midi. Le chef du SESAF intervient régulièrement lors de ces journées, et nous l'en remercions vivement.

Les journées pédagogiques AVMES-AVMD sont fort prisées. Cette année, plus de 120 collègues ont participé à cette manifestation. Le thème de la prochaine journée sera en lien avec les ressources informatiques.

L'assemblée générale de l'AVMD a toujours lieu en début de la journée pédagogique. La dernière assemblée était importante, car il fallait discuter de la fusion avec l'AVMES et nous positionner par rapport à ce projet. Un mandat favorable nous a été donné par la salle pour continuer dans cette démarche.

Enfin, la formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s a changé. Le Master obtenu ne fait plus de distinction entre les maîtres et maîtresses titulaires de classe ou MCDI et les enseignants pratiquant en institution. De même, le travail dans les établissements scolaires s'est diversifié : classes de développement, lieux ressources, MCDI, renfort...

Dès septembre, l'AVMD fusionnera avec l'AVMES pour renaître sous le nom de ESV : Enseignants spécialisés vaudois. Cette fusion devrait permettre d'accueillir au sein du nouveau comité, né de la fusion entre nos deux associations, des personnes dynamiques prêtes à faire souffler un vent nouveau.

Ainsi, c'est la dernière année que le rapport d'activité de l'AVMD, créée il y a plus de cent ans, sera proposé. La présidente a eu beaucoup de plaisir et a beaucoup appris depuis son engagement à l'AVMD. Elle se réjouit de passer les commandes au futur nouveau comité.

Comité de l'AVMD

Michèle Charrière, présidente

Céline George

Anne Sumi

Eric Michel

Bernard Grandjean

AVEPS

Association vaudoise d'éducation physique scolaire



Claudine Dutoit
Présidente

Une année écoulee avec de nombreuses séances comme toutes nos associations consœurs.

Un perpétuel questionnement pour l'amélioration des facteurs de condition physique de nos chers élèves, une continuité de la mise en place des nouveaux moyens d'évaluation en éducation physique, les traditionnelles organisations de nos journées cantonales, les rencontres de toutes sortes (cours J+S, cours de perfectionnement via la HEP ou l'ASEP, formations données ou prises, les organisations de diverses joutes) ont été les étapes d'une nouvelle année passée.

Le relooking du site a été fait et les échos en sont favorables.

De grands mercis à tous ceux qui entourent les élèves, à la SPV, à tous les collègues et pour les sourires reçus quotidiennement.



Comité de l'AVEPS

Séverin Perfetta

Anouk Nussbaum, webmaster

Jacques Rubattel, vice-président

Anne Guignard

Raphaël Roubaty

Claudine Dutoit, présidente

Magali Bovas

Lori Bovard

Guillaume Girod (absent)

AVMES

Association vaudoise des maîtres et maîtresses de l'enseignement spécialisé



Rémy Chatelain
Président

Comité, association

L'association compte environ 160 membres à ce jour. L'effectif est relativement stable. De jeunes enseignant-e-s spécialisé-e-s s'inscrivent régulièrement à la SPV même si cela ne comble pas les nombreux départs à la retraite.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli une nouvelle personne au sein du comité : Claire-Lise Saudan, enseignante SPS à la Fondation de Vernand, qui vient renforcer un comité qui est en quête de renouvellement.

Le comité est composé actuellement de 4 membres :

- Nicole Mages Moulin, enseignante SPS à la Fondation de Verdeil, membre.
- Claire-Lise Saudan, enseignante SPS à la Fondation de Vernand, caissière.
- Martin Boehler, enseignant spécialisé à la Fondation de Mémise, membre, délégué au Fonds Previva.
- Rémy Chatelain, enseignant spécialisé à la retraite, secrétaire et président par intérim, cette fois c'est sûr, pour la dernière année !

Le comité s'est réuni 9 fois au cours de l'année civile 2016. Les principaux sujets ont été en rapport avec l'application de la CCT-Social et le nouveau cahier des charges, l'organisation de la journée pédagogique, la création d'une nouvelle association fusionnant l'AVMD et l'AVMES, les deux associations d'enseignant-e-s spécialisé-e-s de la SPV.

Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV, délégué à la CPP est en outre mandaté par le comité pour traiter des affaires en rapport avec la CCT-Social et les conflits avec l'employeur. Il est également la personne la plus compétente pour tout renseignement sur les contrats et les classifications. Nous le remercions pour son soutien et ses conseils précieux.

CCT-social

Après deux années d'entrée en vigueur pour les enseignant-e-s spécialisé-e-s de la première phase, la nouvelle CCT-Social tourne à plein régime. Il reste encore passablement de questions à régler en commission paritaire (CPP) mais les choses avancent petit à petit comme dans toute négociation tripartite. En effet, les décisions durement acquises lors des séances de commission paritaire (AVOP-syndicats, associations professionnelles) doivent encore être validées par l'État « subventionneur » qui a toujours le dernier mot, l'argent étant le moteur de la machine...

La nouvelle classification et le nouveau cahier des charges sont entrés en vigueur dans la plupart des institutions sans grand remous, selon les informations à disposition du comité. Le passage à 32 périodes d'enseignement pour les élèves dès la 7H a posé problème lors de la première année, particulièrement dans les institutions qui ne possèdent pas d'éducateurs. Après une tentative de relancer les négociations pour modifier ce cahier des charges, nous avons finalement renoncé devant les difficultés et le sentiment de gravir une montagne avec des tongs !

Une nouvelle grille de salaires des remplaçant-e-s a été proposée par l'AVOP. Le comité a accepté cette proposition qui fixe le tarif horaire en fonction de la classe d'âge des élèves. Avec ce système, les enseignant-e-s qui remplacent dans des classes « moins 7H/28 périodes » sont mieux rémunérés à la période que ceux qui remplacent dans les classes « plus 7H/32 périodes ». C'est le salaire mensuel divisé par 28 ou 32 qui détermine le tarif horaire et également en fonction du titre de la personne qui remplace.

Sur le chemin du sommet

Je regarde en haut et en bas

Mes pieds me font encore souffrir.

Journée pédagogique

La traditionnelle journée pédagogique de Crêt-Bérard, co-organisée avec l'AVMD et le SESAF comme subventionneur, s'est déroulée le 12 octobre dernier à Crêt-Bérard, sur le thème « Enseignement, bonheur, bien-être : utopie ou réalité ? ». Elle a été une belle réussite et le fil rouge de la journée, Benjamin Cuhe a été parfait dans son rôle de fou du roi. Nous avons placé cette journée sous le signe de la positivité, de la détente et de l'humour et je peux affirmer que ce fut le cas. Les ateliers de l'après-midi ont permis aux 140 participants de se ressourcer au travers d'activités diverses, créatives et innovantes.

Une commission ad hoc composée de membres AVMES et de membres AVMD a été créée pour organiser cette journée. Un grand

merci à Emilie Lambelet, Stefania Klemm, Michèle Charrière, Céline Christin, Valérie Wild, Eric Michel et Bernard Grandjean qui se sont engagés.

La prochaine journée aura lieu le 4 octobre prochain, à Crêt-Bérard sur le thème des MITIC dans l'enseignement spécialisé. Cette journée est ouverte à tous les enseignant-e-s spécialisé-e-s ou non, avec une priorité pour les enseignants spécialisés, le nombre de participants étant limité par les infrastructures.

*À Villiers
Les oiseaux chantent
Aussi la nuit*

Une nouvelle association

Après quelques années de travail en commun pour la préparation de la journée pédagogique, les comités des deux associations AVMES (représentant principalement les enseignant-e-s spécialisé-e-s du secteur parapublic) et AVMD (représentant principalement les enseignant-e-s de classes D, ressources, MCDI qui sont employé-e-s de l'État) ont fait un sérieux pas en avant vers la création d'une nouvelle association qui les réunira. Tambour battant, de nouveaux statuts ont été créés et validés par le bureau de la SPV. Le 6 septembre prochain, les deux associations tiendront conjointement leurs assemblées générales extraordinaires dissolutives qui seront suivies par une assemblée générale extraordinaire constitutive commune au Cazard à Lausanne : l'association Enseignants spécialisés Vaud (ESV) naîtra ce jour-là si les membres la valident. Un nouveau comité, composé de membres issus des deux associations sera mis en place. Des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à vous proposer. L'aventure en « vaut la peine » comme on dit en terre vaudoise.

On peut se réjouir de cette unification dans une période de mise en œuvre de la LPS où de nombreuses questions pédagogiques et organisationnelles devront être traitées. Une gestion rationnelle et efficace, avec des groupes de travail par exemple, devrait permettre de gérer les nombreux dossiers qui les attendent. Le comité de l'AVMES souhaite par avance, bonne route aux « aventuriers de l'arche retrouvée »!

*Sous le vieux chêne
Un champ de colza
Un rossignol chante
Le clocher du village
Annonce le repas de midi*



Comité de l'AVMES

Rémy Chatelain, président
Nicole Mages Moulin
Claire-Lise Saudan
Martin Boehler

AVESAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en structures d'accueil



Sandra Colaone
Présidente

Le comité

Cette année encore, quelques changements importants sont survenus dans le comité. La présidente Anne Dentan, enseignante en classe d'accueil en 7-8 Harmos et Christophe Blanchet, doyen des classes d'accueil du secondaire I de la Ville de Lausanne, ont quitté le comité après des années d'engagement précieux au sein de l'association. Nous les remercions pour tout le travail accompli et leurs apports réflexifs qui ne sont possibles que grâce à une connaissance fine du terrain, à une analyse pertinente des problématiques et à une connaissance poussée du dossier migration-école.

De nouveaux membres, avec de nouveaux parcours, ont rejoint l'équipe. Il s'agit de Françoise Rich, enseignante au CIF, d'Antoinette Fallet-Giradet, enseignante au primaire et PRAFO, et de Valérie Pitteloud, enseignante de FLS à l'École de la transition. Monica Coelho, Sandra Colaone (présidente 2016-2017), Karine Texier et René-Luc Thévoz ont remplié pour une année.

2016-2017

Si les années ne se ressemblent pas dans les affaires traitées par le comité, elles se suivent dans l'intensité...

Au menu et en prolongement de l'année 2015-2016, le dossier des MNA (mineurs non accompagnés) n'est de loin pas résolu. Au contraire, le référentiel de compétences pour le FLS semble tendre vers une heureuse conclusion. A ces deux dossiers, se sont greffés

deux nouveaux. Tout d'abord, une nouvelle grille horaire a été testée par le Département, durant l'année scolaire 2016-2017, pour les classes d'accueil du primaire et du secondaire I du canton. Deuxièmement, la transformation de l'OPTI en École de la transition a provoqué des chamboulements souvent vécus dans la souffrance par le corps enseignant.

Les MNA

Le 20 avril 2016, Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département a demandé à M. Bornand (chef de service du SPJ) d'organiser une rencontre avec tous les acteurs de la prise en charge des MNA à laquelle nous avons été conviés. Lors de cette séance, le comité a mis l'accent sur le manque d'encadrement socio-éducatif durant la nuit dans les différents foyers où vivent les mineurs non accompagnés. Un engagement verbal a été pris par le SPJ qui stipulait que dès le mois de septembre 2016, des éducateurs-trices seraient présents la nuit dans les foyers.

Malheureusement, depuis cette séance, la situation des jeunes, au sein des foyers EVAM-MNA de Lausanne, s'est détériorée. Selon les enseignant-e-s des classes d'accueil, il y a eu depuis la rentrée 2016: plusieurs tentatives de suicides, crises d'angoisse suivies d'hospitalisation, absences scolaires répétées des élèves (ne dormant pas la nuit), violences inter-ethniques finissant aux urgences du CHUV, mal-être rapporté par les jeunes dès le premier jour d'école (inhabituel avant qu'un lien de confiance ne se soit tissé), problèmes de communication entre les jeunes et les éducateurs, etc.

Au mois de novembre 2016, très inquiet, le comité a écrit une nouvelle fois au Département. N'ayant encore reçu aucune réponse au mois de janvier 2017, le comité a décidé d'écrire au président du Conseil d'État, M. Pierre-Yves Maillard, car la prise en charge des MNA dépend de plusieurs départements (scolarisation et bien-être : DFJC ; logement et encadrement éducatif: DECS ; médical : DSAS).

Mme Lyon, par la voix de M. Bornand, a organisé une nouvelle rencontre au mois de mars 2017 afin de nous présenter les avancées du dossier. En effet, dans le budget cantonal 2017, des financements complémentaires ont été alloués pour la prise en charge des MNA (transformation des contrats des éducateurs-trices de CDD en CDI, encadrement socio-éducatif plus conséquent). Le comité salue l'engagement du Canton et son intérêt porté à ces mineurs.

Reste à savoir, comment ces intentions vont concrètement se traduire sur le terrain. En effet, une des fortes préoccupations du comité est le

perpétuel roulement des éducateurs-trices, ce qui affecte le suivi des MNA. Pour améliorer les conditions de vie dans les foyers, il faut que les éducateurs-trices puissent construire un lien de confiance avec les jeunes. Les nouvelles conditions de travail pourraient favoriser une plus grande stabilité au sein des équipes, mais est-ce suffisant ? Qui va vérifier la mise en œuvre de ces nouvelles mesures et s'assurer qu'elles portent leurs fruits ?

À fin avril 2017, les enseignant-e-s en charge des MNA à l'école obligatoire et post-obligatoire n'ont pas encore vu d'amélioration. Au contraire, les conditions de travail des enseignant-e-s se sont aussi péjorées au sein des classes accueillant les MNA depuis la rentrée 2016. Dossier à suivre.

Au mois de janvier 2017, le comité a écrit aussi au conseiller municipal M. David Payot, pour savoir ce que la Commune de Lausanne pourrait mettre en place pour ces mineurs, vu que deux des quatre foyers MNA se trouvent à Lausanne, ce qui constitue environ la moitié des MNA du canton, dans tous les cas les plus jeunes. M. Payot a reçu le comité fin mars 2017. Lors de la séance, il a été discuté des différents loisirs organisés par la Ville de Lausanne auxquels les MNA pourraient participer et des arrangements financiers imaginables pour leur en faciliter l'accès (passeport- loisirs, camps de vacances, etc.). Il a aussi été question d'organiser des devoirs surveillés adaptés aux MNA dans les écoles. M. Payot a envoyé une liste de contacts afin de mettre en place ces différents projets. Nous remercions la Commune de l'attention portée à ce sujet.

Le référentiel de FLS

Il y a quelques années, un référentiel FLS, en adéquation avec le PER, a été conçu par le Département, puis testé sur le terrain. Il s'agit d'un outil informatisé, consultable en ligne, très utile pour les PRAFO, les formateurs-trices de la HEP et les enseignant-e-s du canton. Malheureusement, à ce jour, cet outil n'a pas été mis à disposition des professionnels, malgré un test concluant.

Le 12 octobre 2016, Mmes Alvir et Weimer de la DP et l'AVESAC ont organisé une séance à la HEP afin que le référentiel soit présenté à des Prafos, à des stagiaires FLS et à des enseignant-e-s. L'objectif étant de le tester à nouveau, durant l'année, et de faire un retour d'ici au 14 juin 2017. Suite à cette dernière consultation, le référentiel devrait être mis à disposition sur le site Educanet2 dans le dossier Accueil.

La grille horaire des classes d'accueil du primaire et du secondaire I

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, une nouvelle grille horaire a été conçue, par le Département, et testée dans les classes d'accueil du canton. Cette grille horaire fixe un cadre précieux pour les classes d'accueil. Toutefois, en mettant l'accent sur les langues (français, allemand et anglais) aux dépens des branches artistiques et des TMA/ACT, elle nous semble peu adaptée pour des élèves en grandes difficultés ou peu ou pas scolarisés. C'est pourquoi, l'AVESAC a proposé une grille alternative en tenant compte des avis d'un groupe de travail où plusieurs membres se sont rencontrés afin de discuter des avantages et des difficultés rencontrés sur le terrain. Une première rencontre à ce sujet a eu lieu à la DP au mois de février 2017 avec Mmes Weimer et Alvir. Suite à cette rencontre, le comité a retravaillé la grille horaire et a envoyé une nouvelle mouture corrigée à la DP. Une nouvelle rencontre est fixée, au mois de juin 2017, avec M. Serge Martin (directeur général adjoint à la DP). Dossier à suivre.

OPTI - École de la transition - Unité accueil et migration

Au vu des grands changements qui ont eu lieu à l'École de la transition (EDT), le comité a souhaité rencontrer les responsables de la DGEP afin de présenter le travail de l'AVESAC et d'avoir des éclaircissements sur l'orientation des élèves allophones à l'EDT. Nos préoccupations sont les suivantes : qui sera la personne responsable de l'orientation à l'EDT et quelles seront les compétences requises à ce poste, quels seront les critères d'orientation dans les différentes filières (accueil, profil 8, SAS) et quand ces éléments seront-ils à disposition des enseignant-e-s du secondaire I (le site web de l'EDT « en construction » depuis des mois est encore indisponible à ce jour). L'OPTI accueil était une école qui a fait ses preuves durant de nombreuses années. Ses enseignant-e-s étaient reconnu-e-s comme compétent-e-s et très au clair concernant le profil des élèves allophones, le type de programme pédagogique à suivre, etc. L'AVESAC se félicite de la création au sein de la DGEP d'une nouvelle unité accueil et migration. La question de son pendant à la DGEO ou d'une seule unité qui couvrirait l'entier de la scolarité obligatoire et post-obligatoire reste ouverte.

Comité de l'AVESAC

Sandra Colaone, présidente
Karine Texier
Françoise Rich
Antoinette Fallet-Girardet

Monica Coelho
René-Luc Thévoz
Valérie Pitteloud

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV



Agnès Schaub
Présidente

Vente 2017

La vente 2017 a été fructueuse, grâce aux 17 classes qui se sont impliquées cette année. Les élèves ont vendu pour 12'946 fr. ! Mais malheureusement, la somme est en baisse par rapport à l'année passée. Le conseil de fondation remercie particulièrement toutes ces classes et leurs enseignants qui ont pris le temps de participer activement à l'action Mimosa du bonheur. Les classes peuvent garder 10% du résultat de leur vente. Ceci devrait encourager les enseignant-e-s qui hésitent encore !

Aides

En 2016, la fondation a pu honorer 76 demandes d'aides individuelles (entre 50.- et 300.- chacune) et a également pu soutenir le théâtre des Lutins à Lausanne.

Malgré la baisse du revenu de la vente, avec l'adaptation des montants alloués nous avons pu maintenir le nombre de bénéficiaires.

Le Conseil de fondation encourage les collègues à solliciter le soutien de la fondation Jeunesse pour les élèves dans le besoin (soutien pour payer des camps, du sport et autres).

Les directions d'école devraient pouvoir fournir le formulaire d'aide et certaines infirmières scolaires également. Ce document est également téléchargeable depuis le site internet mimosa.spv-vd.ch.

Actualité, conseil de fondation

Depuis le mois d'août, le Conseil de fondation a été un peu mis à l'épreuve. Caroline Vuillemin sillonne la route de Compostelle, la caissière a démissionné et la présidente a pris un congé le temps d'accueillir un heureux événement.

Le Conseil de fondation est à la recherche d'un-e membre de la SPV prêt-e à reprendre la gestion des comptes notamment.



Conseil de fondation

Yves Froidevaux
Luce Ritter
Agnès Schaub
Marie Jeanneret
Caroline Vuillemin

Intersyndicale des Prafos



Mireille Brignoli
Représentante SPV

Le comité de l'Intersyndicale composé de Prafos et de représentants des faïtières enseignantes dont la SPV, s'est réuni à 2 reprises depuis le dernier rapport d'activité de la SPV.

L'Intersyndicale est représentée au sein du Conseil de la HEP, elle suit avec intérêt les travaux de cette assemblée qui réunit les acteurs de la formation des enseignants.

Lors de ces réunions, le comité élargi de représentants des faïtières a débattu et préparé une réponse à la révision soumise à négociation de la Décision du DFJC N° 117 « Statut des praticiens formateurs (Prafos) dans les établissements partenaires de formation ».

Le comité organise une assemblée générale de l'Intersyndicale pour le 30 mai 2017, cette AG aura pour principal objet la modification de la décision 117 et les négociations en cours.

Secrétariat général



Yves Froidevaux
Secrétaire général

Le présent rapport d'activité traite des aspects spécifiques du travail du secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en œuvre de la politique de communication, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal constituent les tâches prioritaires du secrétaire général de la SPV. Ainsi, chaque année, il traite plus de 150 situations de collègues.

Le secrétaire général de la SPV participe de manière permanente :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des présidents ;
- aux Assemblées des délégués de la SPV, du SER et de la FSF ;
- au Conseil de fondation Jeunesse SPV ;
- à la Commission d'évaluation des fonctions de l'État de Vaud, en qualité de vice-président (2016) et de président (2017) ;
- à la Commission paritaire professionnelle de la Convention collective de travail du secteur social subventionné comme représentant des enseignant-e-s spécialisé-e-s.

Le secrétaire général a réduit son taux d'activité à 85% à la suite de son élection au Conseil d'administration de la CPEV depuis le 1^{er} janvier 2016. Désormais les questions liées à la retraite sont traitées par le président de la SPV.

Dans le cadre de la fin du partenariat décidé unilatéralement par une assurance et les impacts pour la SPV et ses membres, le secrétaire général a travaillé en étroite collaboration avec un avocat. Cette démarche a été partiellement couronnée de succès puisque le rabais pour les membres a été finalement maintenu en 2017.

Participations diverses

Enfin, le SG a participé notamment :

- à la Conférence des présidents SER-LCH ;
- à 2 séances de présentation de la SPV auprès des étudiants de la HEP ;
- à l'assemblée générale constituante de l'AVEP2 ;

- à des séances du comité de l'AVMES ;
- à la cérémonie de remise des diplômes HEP ;
- à un accueil café-croissant à la rentrée des étudiant-e-s HEP ;
- à des rencontres avec la direction de la HEP ;
- à des rencontres avec la DGEO sur l'entrée dans la profession ;
- à des rencontres avec le DFJC concernant le risque de radicalisation d'élèves ;
- à différentes rencontres avec le SESAF et la DGEO ;
- aux négociations concernant le statut :
 - des aides à l'enseignant ;
 - des praticiens formateurs ;
 - des doyen-ne-s ;
- à l'animation de rencontres avec les jeunes enseignants ;
- à 9 rencontres avec des groupes d'enseignant-e-s dans les établissements ;
- à l'organisation et la co-animation d'une séance sur la retraite ;
- à l'organisation de l'AD SER d'automne à Nyon.



Marie Jeanneret
Secrétaire

Le secrétaire général tient à remercier chaleureusement la secrétaire de la SPV, Marie Jeanneret, pour son engagement sans faille en faveur de la SPV et pour la grande qualité de son travail.

Quelques photos de l'année écoulée



2 juin 2016



4 juillet 2016

Cérémonie de pose de la plaque du passage *Daniélou*.





7 novembre 2016

Remise des prix de la SPV aux meilleurs mémoires de la HEP
par le président de la SPV.



26 novembre 2016

AD SER à Nyon organisée par la SPV.



18 janvier 2017

Séance d'information sur la retraite organisée par la SPV.



25 janvier 2017

Livraison pour la vente du mimosa pour la Fondation jeunesse de la SPV.

22 mars 2017

AG constituante de l'AVEP2.





SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE

Ch.des Allinges 2 - 1006 Lausanne

Tél. 021 617 65 59 - Fax 021 617 96 30

www.spv-vd.ch - e-mail: secretariat@spv-vd.ch